

Fondation lausannoise  
d'aide par le travail  
F.L.A.T.



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2018**

# Origine et but de la Fondation

---

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (ci-après : F.L.A.T.) a été créée en 1978, suite à l'introduction au niveau fédéral, en 1976, de l'assurance chômage obligatoire pour tous les salariés. La Fondation est un organisme juridiquement indépendant dont la gestion administrative est assurée par la Direction des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne. Le fonds est géré par le Conseil de Fondation.

Selon ses statuts (modifiés en 2018), la Fondation est ouverte aux personnes dont le domicile principal se trouve sur le territoire de la Commune de Lausanne et qui sont en possession d'un permis de séjour valable et non provisoire.

« La Fondation a principalement pour but de venir en aide, directement ou indirectement, à des personnes ayant des difficultés à se procurer du travail et aux personnes en formation, mais aussi à celles qui ont déjà un travail ; elle peut intervenir notamment en aidant au financement d'une formation, d'un perfectionnement, de matériel professionnel ou d'autres dépenses liées spécifiquement à l'exercice d'une profession, à l'exclusion des frais d'entretien et de fonctionnement, en faveur d'institutions qui organisent des cours de perfectionnement ou de recyclage, ainsi que de celles qui offrent des occasions de travail ou d'occupation à des personnes ayant besoin d'aide.

Subsidiairement, la Fondation peut aussi accorder des aides financières à des institutions éminemment sociales ayant pour mission d'améliorer l'existence de personnes en difficulté, par exemple en raison d'un manque de travail.

En règle générale, la Fondation ne se substitue pas aux interventions des assurances sociales cantonales ou fédérales, à celles d'autres fonds ou à celles de la famille. L'aide de la F.L.A.T. revêt un caractère subsidiaire.»

Le capital initial de la Fondation s'élevait à CHF 3'404'595.-. Ce capital a été entamé sans que cela n'enfreigne les statuts de la Fondation. Les détails se trouvent à la fin de ce rapport.

Le siège de la Fondation est à Lausanne.

# Evénements importants de l'année

---

Une triste nouvelle s'est abattue sur la Fondation et tous les membres ont été particulièrement émus suite au décès de Mme Martine Fiora-Guttman, survenu le 13 octobre. Mme Fiora-Guttman avait intégré la F.L.A.T. en avril 1998 et occupait la fonction de Vice-présidente depuis 2003, ainsi que celle de Membre du Bureau depuis 2005. Son engagement était entier, comme l'était sa personnalité franche et humaine. Son départ subit a laissé et laissera un grand vide au sein de la Fondation et les membres continuent d'adresser leurs sincères pensées à la famille de Mme Fiora-Guttman.

Les fonctions laissées vacantes ont dû être mises au concours. Les membres ont décidé d'attribuer à l'unanimité la Vice-présidence à Mme Adozinda da Silva et la fonction de Membre du Bureau à Mme Monique Cosandey. A des fins organisationnelles, la signature collective a également été attribuée à un 3ème membre, en la personne de M. Pierre Zeender. Le Président a remercié chaleureusement, au nom de la Fondation, ces personnes pour leur implication.

Les Statuts de la Fondation ont dû être modifiés, suite à la rédaction d'une directive sur l'indemnisation des membres du Conseil. Un grand travail a été mené par le Secrétariat de la Fondation afin de répondre aux exigences de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale ainsi qu'à l'Administration cantonale des impôts de l'Etat de Vaud. Les nouveaux Statuts ont ainsi pu être entérinés et l'exonération fiscale de la Fondation reconduite pour une période de durée indéterminée.

Les membres ont également été sollicités sur des questions d'octroi des montants sous forme de mi-prêt/mi-don et ont dû clarifier leur manière de procéder. Ils ont, en outre, mandaté le Secrétariat afin d'obtenir un memento sur tous les permis de conduire professionnels, leur permettant de comprendre les spécificités de chaque catégorie ainsi que leurs coûts réels.

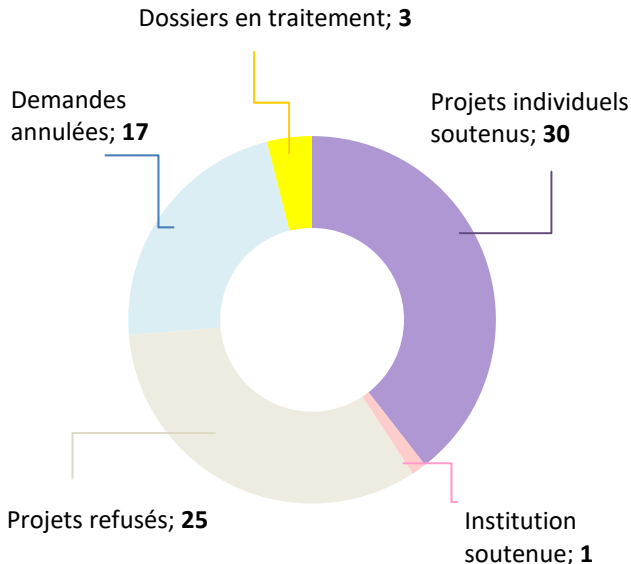
Quant à la question de l'archivage des dossiers physiques, elle a continué d'être au centre des préoccupations du Secrétariat, et bien que les membres aient validé les propositions faites par les Archives de la Ville de Lausanne, une convention particulière de partenariat doit encore voir le jour.

Au niveau comptable, deux grands changements sont intervenus. Le premier porte sur le départ de la Secrétaire-comptable Mme Nathalie Schär, à qui nous souhaitons une belle suite personnelle et professionnelle, et à l'arrivée de sa remplaçante Mme Annemarie Savoy Bieri, que nous accueillons très chaleureusement. Le deuxième concerne la fin de partenariat avec le Service de la révision de la Ville de Lausanne, en raison d'une nouvelle facturation d'honoraires. Après analyse de plusieurs devis, le mandat de révision des comptes de la F.L.A.T. a été confié à Hervest Fiduciaire SA et ce dès l'exercice 2017.

Au cours de cette année 2018, la Responsable a eu le plaisir d'apporter des précisions et des explications concernant les buts, la structure et le fonctionnement de la F.L.A.T. auprès de la Fondation IPT, qui développe des concepts de réinsertion professionnelle principalement pour des personnes atteintes dans leur santé. Une rencontre a également eu lieu avec l'Adjoint du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, M. Jean-Pierre Baer, en vue de clarifier le dispositif de Certification professionnelle pour adultes mis en place par le Canton.

Mayssam Sibai

# Projets soutenus ou refusés



Cette année, le secrétariat, ainsi que les membres de la Fondation ont dû répondre à 184 personnes (contre 199 en 2017) et traiter 76 demandes (contre 66 en 2017).

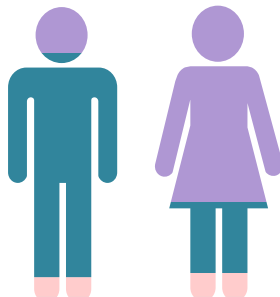
Les membres ont décidé de soutenir 30 projets individuels (soit une augmentation de 25% en comparaison à 2017) ainsi qu'une institution, celle du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse. Ils ont en revanche refusé d'entrer en matière pour 25 dossiers et ont annulé 17 demandes, certaines personnes ayant retiré leur requête ou n'ayant pas donné de suite.

Les dossiers en traitement sont au nombre de 3 ; il s'agit de dossiers ayant été analysés par les membres de la Commission de présélection à la fin de l'année 2018 et ayant obtenu une réponse dans le courant de l'année 2019.

# Nature des demandes déposées par genre

## HOMMES

Les demandes relatives aux permis de conduire émanent principalement des hommes. Elles sont, en 2018, au nombre de 34, dont 8 pour des permis poids-lourds (camion) et 5 pour des permis professionnels (bus ou taxi). Deux demandes concernent également un certificat de capacité OACP (carte de qualification pour tout chauffeur professionnel). Quant aux demandes de formation, ces dernières ont sensiblement diminué puisqu'elles sont au nombre de 10 en 2018 (contre 17 en 2017). Dans la catégorie «Autres», nous trouvons 2 demandes d'achat de voiture.



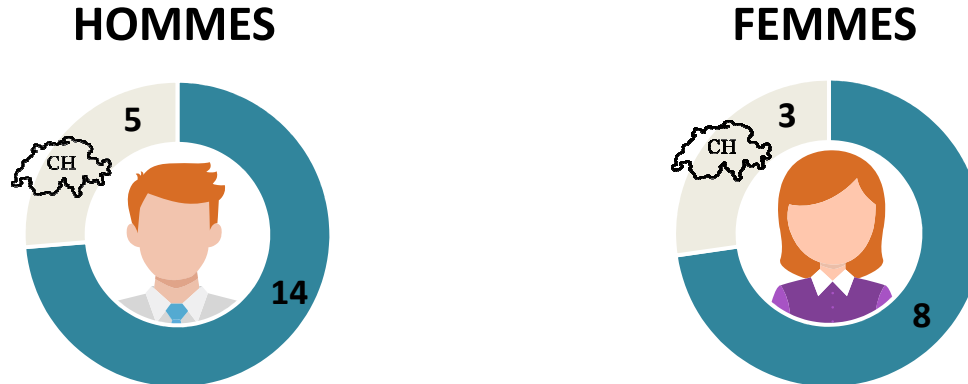
-  Formation
-  Permis
-  Autres

## FEMMES

Quant aux femmes, elles continuent de solliciter la Fondation, essentiellement pour des formations, à savoir 18 en 2018 (contre 21 en 2017).

Les demandes de permis de conduire ordinaires, restent quant à elles, anecdotiques puisque nous en relevons 6 pour cette année (contre 8 en 2017). Aucune demande relative à des permis professionnels ou poids-lourds n'a été déposée par la gent féminine. La catégorie «Autres» recense 2 demandes, l'une concernant une reconnaissance de diplôme, et l'autre l'achat de matériels professionnels informatiques.

# Nationalité et genre des bénéficiaires



En 2018, 47 hommes et 26 femmes ont déposé une demande auprès de la Fondation. Cette dernière a décidé de soutenir 30 projets professionnels (contre 24 en 2017), dont 19 émanant de la gent masculine et 11 de la gent féminine. Les bénéficiaires, hommes ou femmes, sont majoritairement d'origine étrangère, mais une distinction apparaît quant au niveau de formation. En effet, les bénéficiaires masculins sont plus de 63% à être sans formation, contre 27% pour les femmes. Plus de 45% de ces dernières possèdent déjà une formation suisse reconnue.



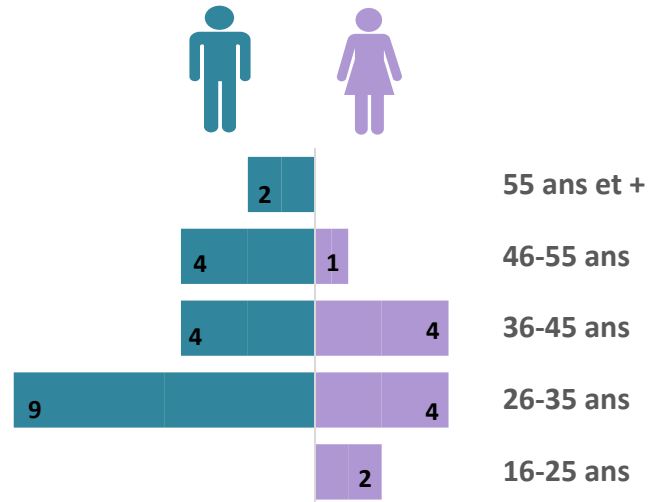
# Catégorie d'âge des bénéficiaires



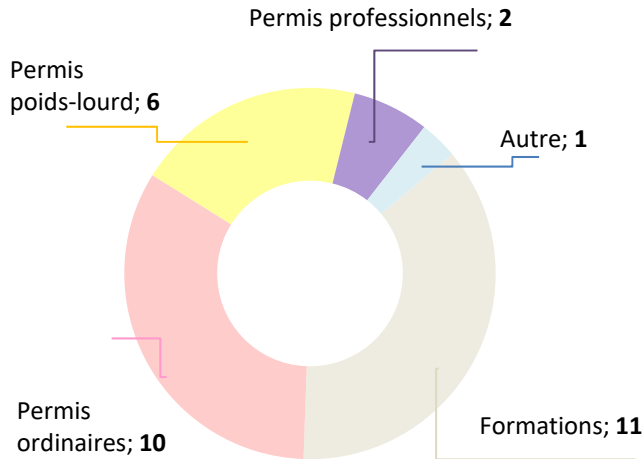
Il s'agit d'un constat constant au sein de la Fondation, à savoir que les aides ont été allouées à des personnes principalement âgées entre 26 et 45 ans.

Cette catégorie est constituée de personnes effectuant des formations longues ou continues, mais également des réorientations professionnelles.

Ne pouvant bénéficier de bourses d'études ou d'aides étatiques, elles se tournent donc, en dernier recours, vers la Fondation. Les bénéficiaires de plus de 55 ans sont, de manière générale, très rares, voire inexistantes du côté des femmes.

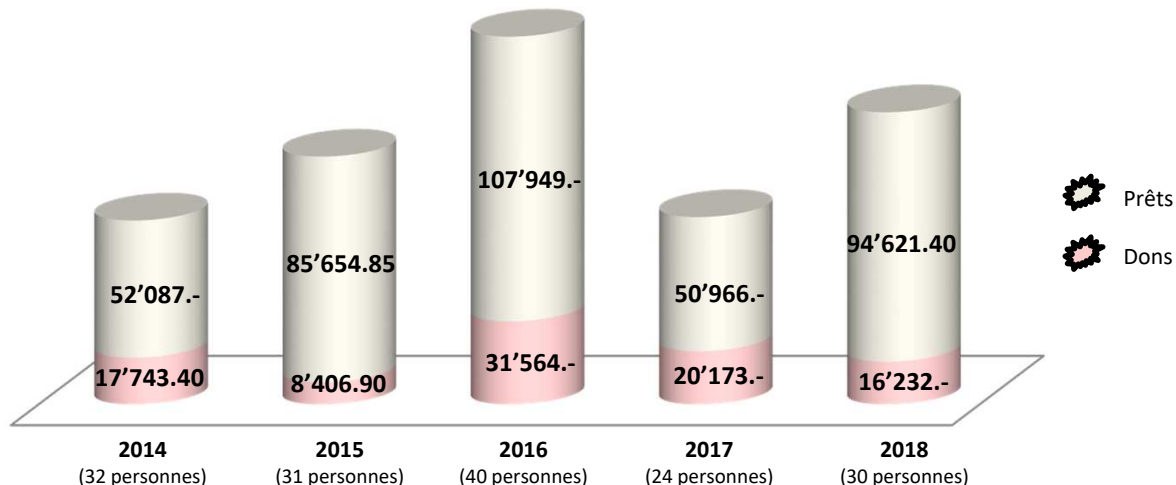


# Nature des aides allouées



Contrairement à l'année précédente, les membres de la Fondation sont entrés en matière pour 6 demandes relatives à des permis camion, dont 2 incluant des certificats 95 OACP. Ces formations sont souvent difficiles et coûteuses, et nécessitent de la part des bénéficiaires une motivation profonde. Les membres restent sensibles au fait que, bien souvent, la mobilité peut représenter un frein certain à l'insertion professionnelle, et c'est donc la raison pour laquelle ils continuent de soutenir des demandes inhérentes à des permis de conduire. Ils sont également conscients que pour certains corps de métier, l'obtention d'un permis est conditionné à un contrat de travail. Quant aux requêtes inhérentes aux formations, elles représentent plus de 36 % et concernent les secteurs de la santé, du social, de la communication ou de la comptabilité. Sous «Autre», nous trouvons une demande de reconnaissance de diplôme étranger.

# Montant des aides octroyées



Les montants des aides octroyées s'élèvent, en 2018, à CHF 110'853.40 pour les projets individuels, dont plus de 85% a été alloué sous forme de prêt. Cette forme d'aide est majoritairement privilégiée, en raison du fait que les membres de la Fondation partent du postulat que le projet soutenu apportera une plus-value professionnelle et économique au bénéficiaire. Ce dernier, en remboursant, contribuera ainsi à ce que le fonds perdure, celui-ci n'étant pas renfloué. Les montants alloués peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, les membres de la Fondation n'ayant pas fixé de minima ou maxima, privilégiant ainsi le bien-fondé de la demande et non son coût.

# Bilan et compte de résultat

## BILAN (au 31 décembre)

ACTIF	2018	2017	PASSIF	2018	2017
<b>Disponible à court terme</b>	<b>927'127.33</b>	<b>959'968.30</b>	<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>6'126.00</b>	<b>3'718.05</b>
PostFinance	100'807.69	119'499.31	Fournisseurs	1'820.00	10.00
Commune de Lausanne, compte courant	826'316.79	835'505.14	Passifs transitoires	4'306.00	3'708.05
Actifs transitoires	2.85	4'963.85			
<b>Disponible à moyen/long terme</b>	<b>1'073'478.40</b>	<b>1'068'405.55</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>1'994'479.73</b>	<b>2'024'655.80</b>
Débiteurs	73'700.95	74'657.60	Capital, solde au 1 <sup>er</sup> janvier	2'024'655.80	2'057'595.89
Prêts :			Excédent de dépenses / produits de l'exercice	- 30'176.07	- 32'940.09
- à des particuliers	154'477.45	129'397.95			
- sous forme de garantie de loyer	28'000.00	28'000.00			
Provision pour pertes sur créances	- 182'700.00	- 163'300.00			
Commune de Lausanne, placement	1'000'000.00	1'000'000.00			
	2'000'605.73	2'028'373.85		2'000'605.73	2'028'373.85

Engagements, soit : Dons et prêts octroyés mais pas versés 120'445.00 98'257.10

## COMPTE DE RESULTAT (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

CHARGES	2018	2017	PRODUITS	2018	2017
Versement aux institutions	2'650.00	2'500.00	Prélèvement à la provision pour pertes sur créances	1.00	39'825.25
Aides individuelles	10'050.85	20'499.20	Produits financiers	7'502.85	7'502.85
Dons sous forme d'abandon de créances	0.00	0.00	Produits extraordinaires	309.50	881.25
Pertes sur créances	1.00	39'825.25			
Attribution à la provision pour pertes sur créances	19'401.00	13'225.25			
Charges financières	5'886.57	5'099.74			
Excédent de dépenses / produits de l'exercice	- 30'176.07	- 32'940.09			
	7'813.35	48'209.35		7'813.35	48'209.35

# Les membres au 31 décembre 2018

## Membres du Conseil et du Bureau

<b>Président</b>	M. Oscar <b>Tosato</b> * : Conseiller municipal, Directeur des sports et de la cohésion sociale	
<b>Vice-présidente</b>	Mme Adozinda <b>da Silva</b> *	
<b>Membres</b>	M. Maurizio <b>Colella</b> Mme Monique <b>Cosandey</b> * Mme Hélène <b>Druey</b> M. Gianfranco <b>Gazzola</b> Mme Marianne <b>Jaccard</b> *	Mme Laura <b>Manzoni</b> Mme Alexandra <b>Petrovitch-Njegoch</b> M. André <b>Richard</b> M. Pierre <b>Zeender</b> *

\* également membres du Bureau

## Membres de la Commission de présélection

<b>Membres</b>	M. Michel <b>Cambrosio Redmer</b> : Chef de service, Service du travail M. Pierre <b>Zeender</b> : Chef de l'Office régional de placement, Service du travail
<b>Suppléants</b>	M. Olivier <b>Savary</b> : Adjoint au Chef de service, Service du travail M. Steffan <b>Thomas</b> : Adjoint au Chef de l'Office régional de placement, Service du travail

# Secrétariat et coordonnées

---

**Responsable de la F.L.A.T.**

Mme Mayssam Sibai

**Secrétaire-comptable**

Mme Annemarie Savoy Bieri

## **Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.)**

Avenue de Sévelin 8

Case postale 5032

1002 Lausanne

021 315 71 28

[flat@lausanne.ch](mailto:flat@lausanne.ch)

[www.lausanne.ch/flat](http://www.lausanne.ch/flat)